

RÈGLEMENT INTÉRIEUR – La Salle 26

1. Respect général

Chaque membre s'engage à :

- respecter les autres membres et le personnel ;
- respecter les locaux et le matériel ;
- maintenir les espaces propres ;
- adopter un comportement respectueux et approprié.

Tout comportement agressif, discriminatoire, menaçant ou dangereux est interdit.

2. Tenue et hygiène

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité :

- une tenue de sport propre et adaptée au sport est obligatoire ;
- les chaussures de sport propres sont obligatoires dans les zones concernées ;
- l'utilisation d'une serviette est obligatoire sur les appareils et le matériel lorsque cela est nécessaire ;
- le matériel doit être nettoyé après utilisation lorsque cela est demandé.

3. Utilisation du matériel

Chaque membre doit :

- utiliser les équipements conformément à leur fonction ;
- respecter les instructions du personnel ;
- ranger le matériel après utilisation ;
- ne pas monopoliser inutilement un appareil ;
- signaler immédiatement au personnel tout matériel défectueux.

4. Nourriture et boissons

Les boissons sont autorisées dans les espaces prévus à cet effet et doivent être conservées dans une gourde ou bouteille adaptée.

5. Vestiaires et effets personnels

Les vêtements, sacs et effets personnels doivent être déposés dans les espaces prévus à cet effet.

Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de valeur dans les vestiaires.

Les casiers doivent être utilisés conformément aux instructions du Fitness.

6. Enfants et accompagnants

Les enfants ne sont pas autorisés dans les zones d'entraînement lorsqu'ils ne participent pas à une activité prévue pour leur âge.

Les règles d'accès des mineurs prévues dans les CGV s'appliquent.

7. Photos, vidéos et réseaux sociaux

Il est interdit de photographier ou filmer d'autres personnes sans leur consentement.

Toute publication sur les réseaux sociaux d'une image permettant d'identifier un autre membre, coach ou collaborateur nécessite son consentement.

Cette règle s'applique également aux stories, vidéos en direct et publications éphémères.

8. Badge

Le badge est personnel et il est interdit de laisser entrer une autre personne avec son propre badge.

Toute utilisation frauduleuse peut entraîner le blocage de l'accès.

9. Cours collectifs

Les participants doivent respecter les horaires et les consignes du coach.

L'accès peut être refusé après le début de la séance (notamment après l'échauffement) pour des raisons de sécurité. Mais le paiement reste dû.

Le matériel doit être rangé et nettoyé après utilisation lorsque cela est demandé.

10. Sécurité

Tout comportement susceptible de mettre en danger les membres, le personnel ou les installations est interdit.

Il est obligatoire de suivre immédiatement les consignes données par le personnel en cas d'urgence ou d'évacuation.